

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5100494

N/REF : 9/10/2025 9H04 C:025721 I:33075
V/REF : F01/V27320
V/Email reçu le Jeudi 09/10/2025 à 9H04

CDC HABITAT SOCIAL
Agence de Grenoble
La Chocolaterie
4BIS RE VICTOR LASTELLA
38000 GRENOBLE

V/REF.IMM. 0361
IMMEUBLE : LUMINELLES -0361
10, RUE MALLIFAUD
38000 GRENOBLE

Fontaine, le 31 Octobre 2025

Référence Marché: 054164/T50/001 - 2024_009

LOCALISATION : ALLEE 10 MALLIFAUD - LGT 105 AU 1ER ETAGE DE MME BELHADDAD -
TEL*0666855004*

MOTIF : INTERVENIR POUR RECHERCHE DE FUITE SUR TUYAUTERIE DANS UN PLACARD DANS
L'ENTREE

Donneur d'ordre : Mme M. BENALLOU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 09/10/2025 A 13H45:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT 105 DE MME BELHADDAD AU 1ER ETAGE
DE L'EAU SORT DERRIERE UN COFFRAGE EN BOIS DANS LE PLACARD
IMPOSSIBLE DE DEMONTER LA PLANCHE SANS ENLEVER TOUTE L'ETAGERE DANS
L'ARMOIRE
OBLIGATION DE DECOUPER UN RECTANGLE DANS LE COFFRAGE EN BOIS POUR
TROUVER LA NOURRICE
CONSTAT: FUITE SUR NOURRICE AU NIVEAU D'UN JOINT FIBRE SUR ECRou LIBRE
COUPURE D'EAU DU LOGEMENT
REMPLACEMENT DU JOINT
REMISE EN EAU
CONTROLE BON ETANCHEITE - OK
NETTOYAGE ET REPLI CHANTIER
PREVOIR LA POSE D'UNE TRAPPE DE VISITE 30/30

LE 27/10/2025 A 10H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT 105 DE MME BELHADDAD AU 1ER ETAGE
POSE D'UNE TRAPPE DE VISITE 30/30

OBSERVATIONS : AH AB Email envoyé le 28/10/25 à 17H24 Mme M. BENALLOU
AH LCOMPTER Email envoyé le 28/10/25 à 17H24 Mme M. BENALLOU

TM LCOMPTER EMAIL en CC le 17/10/25 a 10H21 messaouda.benallou@cdc-habi

TM LCOMPTER Email envoyé le 17/10/25 a 10H21 Mme F. RAMON

KK LCOMPTER EMAIL en CC le 14/10/25 a 08H53 messaouda.benallou@cdc-habi

KK LCOMPTER Email envoyé le 14/10/25 a 08H53 Mme F. RAMON

AH LGESTION Email envoyé le 10/10/25 a 17H00 Mme M. BENALLOU

MERCI DE NOUS DONNER L'ACCORD POUR LA POSE DE LA TRAPPE DE VISITE
30X30

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.

La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PLS031-Ffait petit dépannage (dépl.incl)	1	160,00	160,00
1,00	PLS258-Création trappe visite sous baign	2	100,00	100,00
TOTAL H.T.				260,00
T.V.A. a 10,00%				26,00
TOTAL T.T.C.En EURO				286,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

FACTURE N° 5100494